

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-02-09
 Séance du mardi 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaient présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Gaëtan DE GRACIA, Corentin LALLAU BAZIN, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Michaël CHARMEAUX, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROCC & Françoise BOISSET (12).

Etaient excusés : Virginie FREYNET TICHADOU / **pouvoir** à Michel GRANGE & Emilie VELLETAZ / **pouvoir** à Magali SEGARD (2).

Etaient absents : David SANTIN-JANIN (1).

Date de convocation : 12 mars 2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS / Année 2024

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR

↳ **Décide** d'accorder les subventions ci-dessous, aux associations, pour 2024,

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT
ADMR	350.00 €
ALZHEIMER 73	150.00 €
AMICALE DES PÊCHEURS	200.00 €
ANCIENS COMBATTANTS SAINT JEAN	350.00 €
A.P.E.	600.00 €
COMITE HANDISPORTS 73	150.00 €
LES CEPS	500.00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	300.00 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	200.00 €
RECRE' ACTION	2 100.00 €
S'LO VIONS	450.00 €
ST PIERRE FOOT	350.00 €
ST PIERRE GYM	250.00 €
ST PIERRE HAND	400.00 €
TENNIS CLUB ST PIERRE	150.00 €
AUTRES / Subventions exceptionnelles	500.00 €
TOTAL	7 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
 Michel GRANGE

Le Maire,
 Alain COMBAZ



